

AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Caudiès-de-Fenouillèdes

Le public est informé qu'en application de l'arrêté du Président de la Communauté de communes Agly Fenouillèdes, il sera procédé à la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Caudiès-de-Fenouillèdes, **du mardi 01 avril 2025 au mardi 06 mai 2025 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.**

Le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Caudiès-de-Fenouillèdes vise à adapter les Orientations d'Aménagement et de Programmation des secteurs n°S2 le Pla et n°S3 la gare par des ajustements mineurs (adaptation de certains principes d'aménagement et de voirie, suppression d'un emplacement réservé déjà acquis, adaptation des règles architecturales et de gabarit dans le règlement...) nécessaires à la réalisation de projets portés dans ces secteurs déjà ouverts à l'urbanisation dans le PLU.

Les pièces du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Caudiès-de-Fenouillèdes, le cas échéant les avis émis par les personnes publiques associées et consultées, la décision de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas en application de l'article R104-28 du code de l'urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public, sur support papier, **du mardi 01 avril 2025 au mardi 06 mai 2025 inclus :**

- **A la mairie de Caudiès-de-Fenouillèdes, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45.**
- **Au siège de la Communauté de communes Agly Fenouillèdes – 14 rue de Lesquerde – 66220 Saint-Paul-de-Fenouillet, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30.**

Le dossier complet du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Caudiès-de-Fenouillèdes est également téléchargeable, dans les mêmes délais, sur le site internet de la commune de Caudiès-de-Fenouillèdes ainsi que sur celui de la Communauté de communes.

Les contributions et propositions du public pourront également être transmises pendant toute la durée de la mise à disposition, **du mardi 01 avril 2025 au mardi 06 mai 2025 inclus**, via l'adresse mail suivante : contact@cc-aglyfenouilledes.fr

Pendant toute la durée de mise à disposition, cet avis sera affiché en Mairie de Caudiès-de-Fenouillèdes et au siège de la Communauté de communes et dans le même délai publié sur le site internet de la CCAF à l'adresse suivante : <https://www.cc-aglyfenouilledes.fr/vivre-ici/planification-urbaine/documents-durbanisme-communaux/>

A l'issue de cette mise à disposition, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Caudiès-de-Fenouillèdes pourra être approuvé par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes.

Fait à Saint-Paul-de-Fenouillet
Le Président
Charles CHIVILLO

